

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

## Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

**Arrêté du 10 septembre 2024**

**modifiant l'arrêté du 23 mars 2015 portant nomination des membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction**

NOR : TREL2419854A  
(*Texte non paru au journal officiel*)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, en date du 10 septembre 2024, sont nommés à la commission chargée de formuler les avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, en application de l'article 8 de l'arrêté du 21 mars 2012 :

Au titre du représentant du ministère chargé de la construction :

- Mme Sophie CABANIS, suppléante de M. Jean-Philippe AGULLO, en remplacement de Mme Véronique GONTHIER

Au titre des représentants de l'Agence pour la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction AQC :

- Monsieur Philippe ROZIER-CHABERT, en remplacement de M. Philippe ESTINGOY

Au titre des représentants des professionnels de la construction de bâtiments, industriels, entrepreneurs, architectes et techniciens :

- M. Philippe JORDAN, représentant du Pôle de Compétitivité Build&Connect, en remplacement de M. Jean-Luc SADORGE.

- M. Blaise DUPRE, représentant de l'Association des industriels de la Construction Biosourcée, en remplacement de M. Jacques KNEPFLER